

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 9 septembre 2016 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et notamment son article 142;

Vu la proposition du ministère de la défense en date du 1^{er} septembre 2016,

Arrête:

Article 1^{er}

Sur proposition du ministre de la défense, sont désignés pour siéger comme membres du comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics:

- M. Leyssène (Philippe), contrôleur général des armées.
- M. Dudognon (Jean-Pierre), contrôleur général des armées.
- M. Schmit (Olivier), contrôleur général des armées.
- M. Sourdois (Jean-Luc), contrôleur général des armées.
- M. Mondoulet (Philippe), contrôleur général des armées.
- M. Chapon (Nicolas), contrôleur général des armées.
- M. Baczkowski (Frédéric), contrôleur des armées.
- M. Chevillot (Denis), contrôleur des armées.
- Mme Castillon (Delphine), contrôleur des armées.
- M. Colomb (Frédéric), contrôleur des armées.
- M. Raas (Jean-Louis), contrôleur des armées.
- Mme Jouan (Agnès), contrôleur des armées.
- M. Pernaudet (Olivier), contrôleur des armées.
- M. Knapp (Etienne), contrôleur des armées.
- Mme Mazet (Stéphanie), contrôleur des armées.

Article 2

Le directeur des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 9 septembre 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des affaires juridiques,
J. MAIA